

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXII

32^e Année — N^o 1

PRINTEMPS 1969

133

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille

par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais

Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

87, Rue Voltaire

Carcassonne

TOME XXII

32^e Année — N° 1

PRINTEMPS 1969

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 7 F par an — Prix au Numéro : 2 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

(Tome XXII - 32^e Année - N° 1 - Printemps 1969)

SOMMAIRE

ROGER NEGRE

*La pose de la première pierre de la maison
et les coutumes particulières qui peuvent se rattacher
à l'achèvement des travaux.*

*Réponse au questionnaire
sur le Français et l'Occitan à l'Eglise.*

Le « Dius oc vol ».

JOSEPH MAFFRE

L'Ours dans le folklore audois et pyrénéen.



GLANES - COMPLEMENTS - BIBLIOGRAPHIE

ROGER NEGRE

Sur les pratiques de Bouviers.

Rites accompagnant la naissance.

Stèles discoïdales.



ENQUETE

LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

de la MAISON et les COUTUMES PARTICULIÈRES

qui peuvent se rattacher à l'achèvement des Travaux

(Ceci nous a été demandé par Jacques Rivet, étudiant à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Montpellier. Nous avons répondu de notre mieux, et il nous a semblé que cette réponse, en tout ou en partie, pourrait intéresser nos amis de Folklore. La question ainsi posée comporte un développement important. Nous nous contentons de donner ici, faute de mieux, des indications sans plan précis, des souvenirs de lectures, ce que nous tenons des vieilles gens du village par tradition orale, des impressions. Nous avons la certitude que ce point d'ethnographie vaut d'être étudié de très près et que l'étude qui, éventuellement, en serait faite, serait passionnante. Peut-être nos amis de Folklore nous aideront-ils à compléter ou modifier les renseignements recueillis ? Nous les en remercions d'avance.)

Monsieur Léon Revel, qui fut un gros entrepreneur de travaux publics à Montréal, nous a confirmé ce qui suit :

Il n'y a plus aujourd'hui, à de rares exceptions près, et ce, sur un plan strictement personnel, la moindre pratique pour la pose de la première pierre de la maison, alors qu'il reste des pratiques et des habitudes pour ce qui est des églises et des monuments publics. Une prière existe pour la maison. C'est une oraison que nous avons recueillie dans le Rituale Romanum (1926, Taurini-Romæ, Marietti, p. 487) : « Deus, a quo omne bonum sumit initium et semper a potiora progrediens percipit incrementum : concede, quæsumus, supplicantibus nobis, ut, quod ad laudem nominis tui inchoare agredimur, æterno tuæ paternæ sapientiæ munere perducatur ad terminum. Per Christum Dominum nostrum. Amen ». Pour les églises, c'est plus qu'une simple oraison qui est prévue, et les prières qui figurent au même rituel sont longues et la liturgie est assez compliquée. Pour les monuments publics, il n'est pas rare qu'on ait recouru à la truelle d'argent pour le scellement symbolique, ainsi qu'au dépôt de procès-verbaux et de monnaies de l'année. Nous avons l'impression que cette truelle nous ramène tout droit à des pratiques de compagnonnage aujourd'hui oubliées, dont l'existence nous sera peut-être confirmée par les réponses à des questions que nous avons posées à l'Inter-

médiaires des Chercheurs et des Curieux ? Mais il faut savoir attendre... Monsieur Revel avait coutume de demander au prêtre de venir bénir la première pierre, et, plus tard, quand la taille des pierres est devenue une affaire de spécialiste, de jeter de l'eau bénite sur le ciment des fondations. Il l'a fait pour la dernière fois quand il a bâti, il y a une vingtaine d'années, un de ses grands immeubles à Carnon (Hérault), et il a bien précisé que quand le prêtre était appelé, c'était soit par l'entrepreneur, soit par le propriétaire. Un autre entrepreneur de Montréal, Marius Condomine, nous a précisé que des médailles bénies renfermées dans un tube de métal ont été mises, à la demande du propriétaire, M. Albouy, sous les piliers du hangar de sa propriété de Latour lors de la construction, vers 1920. Un autre entrepreneur, Baile, âgé d'environ cinquante ans, a précisé à M. Gibert, de Lauraguel, que lorsqu'il a construit sa propre maison, en 1952, sa femme a demandé qu'on mette une « médaille de Lourdes » bénie dans les fondations ; et que sa grand-mère, née en 1868, lui a dit que des médailles « religieuses » avaient été mises *sous le seuil* de la maison construite par son propre frère, maçon à Gueytes. M. Gibert possède deux pièces en bronze (Louis XIII) trouvées dans des murs, l'une à Véraza en 1912, l'autre à Lauraguel en 1937, et un double tournois Louis XIII de 1618, trouvé à Trèbes en 1938. (C'est tantôt dans les murs, tantôt dans le logement des gonds de la porte qu'on trouve ces monnaies, comme on trouvera un jour une pièce d'or de cent francs sous chacun des angles de la maison que fit construire M. Cubat, d'Alet, ex-cuisinier du Tsar, et qui est aujourd'hui occupée par les écoles et la mairie. Il est bien évident que, dans cette façon de faire, *le spirituel et le matériel* se compénètrent : appel de la bénédiction divine sur le travail des hommes qui commence (et qui est souvent très dangereux à l'époque des terrassements et des tranchées, au point qu'il est tout naturel de penser à leur sauvegarde) et *désir de situer* dans le temps la réalisation de cette grande chose qu'était, pour des gens assez pauvres parfois, la construction d'une maison. On ne saurait s'étonner d'une telle bénédiction puisque, le jour de St-Roch, le prêtre bénissait jadis les bêtes qui collaboraient avec les hommes dans le travail quotidien. Ne bénit-il pas encore les autos, les chevaux et les chiens qui, dans les courses et dans les équipages, servent à leur plaisir ? Et pourtant, on ne peut s'empêcher de penser, comme nous l'a fait remarquer un chanoine de nos amis, qu'il est bien souvent difficile de faire le départ entre le simple appel à la bénédiction divine en toute humilité, et une sorte de superstition sur le plan du « dan-dan » occitan. En somme, dirons-nous pour expliciter notre pensée, je te pose gardienne par cette médaille ; à toi de faire le reste avec libéralité, de détourner le mauvais sort à l'occasion et de protéger la maison de la vengeance (!) de Dieu, car il est encore des gens qui croient à la vengeance de Dieu pour des manquements, grands ou petits !

Sur le plan strictement matériel, *la pratique du bouquet* est encore d'un usage courant. Mais que faut-il entendre au juste par bouquet ? Ce fut, avant tout, un rameau vert. Ce rameau fut, par la suite, remplacé parfois, mais non toujours, par un bouquet. Rameau ? Bouquet ? L'étude du verbe occitan qui correspond à cette coutume montre que, dans l'esprit des vieux, il n'y avait pas grande différence entre l'un et l'autre. « Flocar » (prononcer floucar) signifie en effet : garnir de houppes et de bouffettes, et, par extension, fleurir. Nous avons souvent constaté la présence du rameau ou du bouquet dans les quartiers neufs de Carcassonne, pour les maisons en voie d'achèvement, et chez nous pour les maisons neuves en voie d'achèvement ou les vieilles maisons dont il a fallu refaire la toiture et reprendre le gros œuvre. Dès l'achèvement de la charpente, on cloue, au bout de la poutre faitière et dans l'angle qu'elle fait entre les deux versants du toit, ou parfois contre le canon de la cheminée qui domine cette poutre en son milieu, une branche avec son feuillage vert, parfois un bouquet comme nous venons de le dire. *Le sens rituel* de cette pratique est aujourd'hui perdu, et les ouvriers y voient, m'a-t-on affirmé de divers côtés, moins sujet à se réjouir de l'heureux achèvement des travaux sans accidents majeurs qu'une façon de provoquer la générosité du propriétaire pour qui ils ont travaillé. On attend de lui qu'il paye à boire, qu'il apporte pour cela la bonbonne et même, dans nos campagnes du Razès et du Lauragais, qu'il convie les ouvriers au « Dius oc vol » (= Dius ba bol), le traditionnel repas de clôture, jadis (!), d'une plus ou moins longue période de travaux, surtout à la ferme lors de la dépiquaison des grains. Remarquons donc, avant de poursuivre, que, sur le plan spirituel comme sur le plan matériel, *la bénédiction et le bouquet sont le signe visible d'une période de travail, au commencement ou à la fin.*

Sur le plan ésotérique et sur celui de l'ethnographie, il y a, s'il faut en croire René Nelli, un véritable rite d'achèvement qui vient recouper ce que nous venons de dire : « Dans tous les pays du monde, il y a des rites de commencement et d'achèvement destinés à rendre heureux le changement, la nouveauté, car, dans l'esprit des gens de ces pays, changement et nouveautés sont toujours *maléfiques* ». C'est dire en termes savants ce que disent les paysans du Razès et de Montréal quand, sans consentir à discuter et à vous faire part de ce qu'ils savent peut-être, ils opposent la force d'inertie à une suggestion qu'on leur fait : « S'es totjorn fait atal », ou bien : « Podes aver rason », ou encore, comme disait feu notre mère : « Vos cal totjorn saber lo perque de la rason ! » Ils sont *routiniers* plutôt qu'ils ne le sont devenus, parce qu'ils ont peur du changement. Il existe, de nos jours, un début très nettement perceptible de modification dans leur comportement à ce sujet, surtout chez les jeunes, cela va sans dire. René Nelli ajoute, comme complément à ce que nous savons

ou croyons savoir de la pratique du bouquet, une autre pratique à rapprocher de ce que nous venons de dire, plus curieuse encore et aujourd'hui désuète : celle qui consistait à maçonner dans un mur de la bergerie ou à mettre dans un trou du gros œuvre de la maison des pierres préhistoriques ou des grattoirs de silex également préhistoriques, pour protéger les bêtes du mal dans le premier cas, et la maison de la foudre dans le second. On appelle certaines de ces pierres, en occitan, « de peïras de tron ». Nous avons vu dans une ferme de Montréal, à Pech Perdix, chez M. Loubet, deux magnifiques haches préhistoriques recueillies dans la bergerie et destinées à « contrer » le mal ou le mauvais sort. Nelli cite une trouvaille encore plus intéressante : celle que fit le marquis de Lordat au cours d'une réparation effectuée dans son château de la Tour, qui remonte aux Templiers : le corps parcheminé d'un chat scellé vivant dans une logette aménagée sous le donjon. Fait indiscutable et non pure imagination, puisque le marquis a montré à René Nelli le chat dont il vient d'être question. Nous ajoutons que, en ce qui concerne notre région, nous avons entendu dire que les maçons enfermaient parfois un crapaud vivant entre les pierres des fondements de la maison en construction ; mais il est pratiquement impossible d'arracher à ceux-ci un seul mot dès que la conversation aborde ce sujet. Secret de corporation de jadis ? Peur du choc en retour des puissances occultes ? Simple timidité en présence de gens instruits ? Toutes les suppositions sont permises.

Il est également à remarquer, comme complément à ce, que nous venons de dire, que parler de *rite* n'est pas chose tellement extravagante ; encore moins de chats et de crapauds scellés dans les murs. Ce n'est pas là simple histoire de bonne femme, mais un *fait*. Le chat, surtout quand il est noir, est dit être le compagnon de la sorcière, et l'iconographie qui est liée à ce filon est exceptionnellement riche. Quant au crapaud séché et réduit en poudre faisait partie non seulement des ingrédients de la vieille pharmacopée, peut-être en tant que talisman ou en tant que talisman ajouté à une certaine vertu curative (tout est possible !) mais aussi des ingrédients utilisés pour la préparation des drogues magiques destinées à l'appel des puissances démoniaques. (Nous reviendrons sur ce point dans une note à la fin de cette étude, après avoir simplement rappelé la scène I de l'acte I de Macbeth, et la scène I de l'acte IV de la même pièce : la pré-rencontre avec les sorcières, puis la scène de la caverne et de l'évocation des esprits). Et nous sommes confirmés (en ce qui concerne l'ethnographie et non la croyance, que nous ne partageons pas, en une plus ou moins grande influence de ces pratiques), par une coutume qui nous intrigue depuis longtemps et que nous étudions sans parvenir à faire parler les principaux intéressés, c'est-à-dire les maçons et, sans doute, les propriétaires qui les emploient.

Il s'agit d'une sorte de *corne*, qui remplace le bouquet ou se juxtapose à lui en même place et en même période. Cette corne est tout simplement, mais seulement en apparence, une section de tuile ronde qui, chez nous, a remplacé l'imbrex gallo-romain, détachée d'un coup de truelle précis et ensuite partagée en son milieu. Au dire de M. Revel, l'entrepreneur dont nous avons déjà parlé, un de ses meilleurs ouvriers, que nous connaissons bien, a un talent particulier qui lui permet de réussir à tout coup ce genre de section. Encore une fois : « Aco se fa, oc te podi dire ». Rien d'autre à en tirer qu'une gêne manifeste, et un désir certain de mettre fin à la conversation. Guy Rancoule, de Limoux, a poussé dans ses derniers retranchements un artisan-maçon de ses amis à qui il avait confié la réfection du toit de son immeuble. Il n'a obtenu que des réponses très évasives, du genre de : « Il y a des gens qui le veulent comme ça... » ou « une idée qui m'est venue... ». Et quand Guy Rancoule a dit « Pourquoi ne l'as-tu pas fait dans ma maison ? », la réponse a été plus nette : « Non ; pas à toi ! ». Sans doute l'artisan estimait-il que son client était trop « savant » pour qu'on puisse lui « coller » des pratiques mal définies ou difficiles à interpréter ? Les gens ainsi questionnés ont, le plus souvent, pour ne pas dire toujours, l'intuition de quelque chose qui les dépasse, de quelque chose qui s'est fait : « Dius sab quand » et qui doit continuer à se faire, d'une chose dont ils ont perdu le sens, mais qui n'en existe pas moins, et que nous qui raisonnons mieux qu'eux, serions tentés d'appeler un fait *en puissance* qui n'a pas été encore bien défini et ne le sera peut-être jamais. Il en est de cette pratique comme de celle qui consistait à mettre sous la glousse, à côté des œufs à couvrir, un morceau de fer « per l'auratge », ou, quand on transportait ces œufs, un morceau de pain « per passar l'aiga ». On a beau faire remarquer que, dans les élevages modernes, les poussins se passent de telles précautions : nous sommes certains que si les circonstances imposaient un retour à l'utilisation de la mère-poule, on verrait revenir le morceau de fer et le morceau de pain... Et si nous essayons de fouiller un peu la question, n'arrivons-nous pas à de séduisantes hypothèses ? Une corne existait déjà à Pompéï sur la façade de certaines maisons, et, comme la griffe des fauves dans certains cas, elle était, aurait-on dit au Moyen-Age, une sorte de contrevault, de protection contre le mauvais sort. Bernard Gui, dans son Manuel de l'Inquisiteur, ne semble pas avoir mis en doute cette tendance à croire à l'invocation des puissances du mal ou à la lutte contre elles, et à éradiquer les pratiques qui y étaient attachées. De plus, Astarté, en tant que *déesse lunaire*, cruelle, à qui on offrait des sacrifices humains, comme à Baal, et qui était dite présider à la magie et à la sorcellerie, cette déesse qu'on redoutait jadis a eu, chez nous, une doublure, pourrions-nous dire sans quelque irrévérence : Belissena, que certains (Mrs Hannah Closs par exemple, dans trois de ses romans historiques : High are the

Mountains, And Sombre the Valleys, The Silent Tarn) n'ont pas craint d'appeler l'Astarté Celtibère. Nous sommes toujours tentés de faire, au sujet de cette section de tuile ronde qui donne en somme un croissant sous le tranchant de la truëlle, un rapprochement avec le croissant de lune associé à Astarté. Et quand nous voyons ce croissant maçonné dans la partie supérieure du mur à l'extrémité de la poutre faîtière, nous ne pouvons nous empêcher d'y voir une explication enfin plausible : la conjuration du mauvais sort, ou une façon d'amadouer la déesse et de prévenir son hostilité contre une maison qui est sur le point d'être habitée. Théophile Gautier, dans « Jettatura », dit à ce sujet des choses fort intéressantes ; et ce bout d'imbrex, qu'on appelle chez nous, en occitan, « bana de breicha », ou « porta-cocut », ou « la chota », n'a pas fini de nous intriguer. Il serait vraiment trop simple de n'y voir, comme le font certains sans trop y croire (le sourire de l'entrepreneur Condomine en dit long sur ce point !), qu'un ornement, quelque chose qui « fait joli », ou encore une sorte de perchoir pour la chouette ou le coucou, ou enfin un simple crochet (bien fragile dans ce cas) auquel on suspendait le bouquet ou le rameau. Même si perchoir il y avait dans l'esprit des gens, que de sollicitude, que de prévenance pour des oiseaux qui, quoi qu'on en dise ou qu'en en pense, sont de fort mauvais augure ou de réputation assez douteuse !

ROGER NEGRE.

Montréal, 2 Février 1969.

Note ajoutée en cours d'impression :

L'entrepreneur Condomine a avancé une autre explication, trop tard pour que nous ayons pu l'incorporer à cette petite étude : la corne à sorcière serait destinée à lutter contre le « venin ». Notre ami traduisait simplement l'occitan « vrim », qui n'est pas uniquement le venin du serpent ou de la salamandre, mais aussi la malchance au jeu, le coup du sort qui s'acharne contre quelqu'un. « Belèu aco i aura copat lo brim », dit-on parfois des trois tours de chaise que l'on fait encore au cours d'une partie de cartes quand la déveine est insupportable !

Et nous terminerons par quelques notes qui, si elles sont hors du sujet, n'en concernent pas moins la chouette et le crapaud, et à ce titre, peuvent intéresser certains de nos amis de Folklore :

« *La chouette* : son cerveau est propre à consolider les playes, pour guérir la gratelle ; son sang est propre à l'athisme étant pris par la bouche...

Le crapaud : on le réduit en poudre, et on le fait prendre intérieurement pour l'hydropisie, pour résister au venin ; on l'applique aussi sur les reins et l'ombilic pour la même maladie, et il excite beaucoup l'urine... Il ne faut pas craindre qu'il soit resté du venin dans le crapaud mort (qu'on va réduire en poudre) : *mortua bestia, mortuum est venenum...* On dit qu'on trouve parfois dans la tête des plus vieux et plus gros crapauds une pierre blanche ou d'autre couleur, qu'on appelle ordinairement crapaudine, qu'on enchâsse dans des bagues, croyant qu'elle a une grande vertu pour réduire la malignité des humeurs ; *mais je n'ai guère d'estime pour ces amulettes...* » Et nous voici revenus à la vertu du crapaud en tant qu'amulette possible dans l'esprit des gens. Or, qui parle doctoralement dans le texte que nous venons de citer ? Monsieur Lemery, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur en Médecine, dans son Dictionnaire Universel des Drogues Simples, 1760, Paris, Dhoury (un ouvrage qui faisait alors autorité !)

Nous avons cru terminer ; mais voici que nous parviennent quelques réponses de l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux qui contiennent des éléments fort intéressants. Nous les transcrivons ou nous les résumons, car elles nous semblent de nature à intéresser les lecteurs de Folklore.

« Le premier coup sur la première pierre était donné à Dinan par une jeune fille. A St-Brice-en-Coglès, ce premier coup était donné par un vieillard ou un enfant de la famille, et ailleurs, généralement, par le patron ou la patronne ; puis, dans tous les cas, on apportait une pichetée de cidre et on buvait. En cette même Bretagne, si riche sur le plan folklorique, tous les voisins frappaient la pierre, et la règle était simple : autant de coups ils portaient, autant de pots ils donnaient. A Iffendic, chacun s'acharnait sur le bloc de poudingue et, quand il résistait, l'édifice promettait d'être solide. Le patron le bénissait avec quelques gouttes de son meilleur cidre, et chacun s'assurait consciencieusement de l'excellence de cette boisson de bénédiction.

Dans le Vannetais Gallo, on gravait une croix sur la première pierre, ou bien, comme à Radenac, on prenait deux pierres et on les croisait. En outre, à St-Congard, on déposait des médailles, et à St-Martin-sur-Oust, on enfouissait des monnaies ; mais, le plus généralement, on se contentait de faire un signe de croix sans rien marquer ni déposer sur la pierre. D'autre part, jusqu'au XVII^e siècle, on plaçait une « pierre à tonnerre » (une hache pré-historique) dans les substructions, et à Penguilly, on enterrait un coq au milieu de la salle. Aux environs de Pontivy, le propriétaire, après avoir frappé la première pierre, déposait dessus des paquets de tabac pour les maçons. Dans le Morbihan, les ouvriers y perçaient un trou, dans lequel on plaçait une pièce de monnaie

portant le millésime de l'année. Tous les ouvriers, ainsi que le propriétaire, la frappaient avec un marteau, et l'un d'eux, à genoux, disait une prière pour demander à Dieu de protéger la future maison. Puis, il récitait cette formule en s'adressant à la pièce de monnaie :

« Quand cette maison tombera
Dans la première pierre on te trouvera ;
Tu serviras à marquer
Combien de temps elle a duré ».

Et tout ce paragraphe est signé A.A.A.

Une deuxième lettre nous donne les renseignements suivants :

« Parmi les talismans protecteurs entrant dans les rites de construction, notons les ossements de cheval... et les haches en pierre, préhistoriques, dites « pierres de foudre »... Et dans cette lettre, nous trouvons aussi un renvoi extrêmement intéressant au Folklore de France, paru au début du siècle et réédité en 1968 par les Editions Maisonneuve et Larose. M. Sébillot y traite de la question, des sacrifices humains ou animaux, qui ont pu se pratiquer jadis en accompagnement du début ou de l'achèvement des ouvrages destinés au logement.

Ce paragraphe est dû à Gilbert Robert Delahaye.

Enfin une lettre, signée de M. François Villaneau, qui a constaté la présence des mêmes usages ou d'usages de ce genre en maints pays ou maintes régions, vaut d'être citée : « Ces usages plongent en général au-delà du passé historique, et dans l'espace aussi, ils semblent illimités, communs à des peuples qui, vraisemblablement, n'ont eu aucune communication. Les formes les plus anciennes du sacrifice à la première pierre sont des sacrifices humains ; ensuite, on s'est contenté d'animaux, d'objets ou de pièces de monnaie. L'idée, très simple, est d'écarter les puissances maléfiques. Je ne sais plus quelle porte, au Maroc, passe pour avoir été bâtie sur un esclave chrétien sacrifié tout exprès... »

Réponse au questionnaire

sur

le Français et l'Occitan à l'Eglise

(Folklore n° 130)

(Il nous semble que la réponse directe que nous avons faite au professeur de la Faculté des Lettres de Montpellier qui a rédigé le questionnaire est susceptible d'intéresser nos amis de Folklore ; mais nous précisons qu'elle vaut pour Montréal - Aude, et à la rigueur pour quelques paroisses environnantes. Toutefois, il se peut que sa subsistance se retrouve en d'autres points du Languedoc, du Razès et du Carcassès).

Il y a cent ans, la place de l'occitan à l'église en tant qu'élément incorporé à la liturgie ou à l'administration des sacrements était, nous semble-t-il, rigoureusement nulle. *Il y a cinquante ans*, elle ne l'était pas moins. Mais, dans ce laps de temps, il y a eu, à notre connaissance,

des Noëls en occitan,
des chants en occitan,
des sermons prêchés en occitan.

Les Noëls sont connus, et peuvent, pour la plupart, être retrouvés. Nous savons, par exemple, que M. l'abbé Huillet, curé de Preixan (Aude), se servit d'un recueil de noëls en occitan pour faire chanter la chorale de sa paroisse au temps de Noël, quand il était encore curé d'Ouveillan (Aude). Ceci nous a été dit par Madame Perris, de Montréal - Aude. Il a, sans aucun doute, continué à s'en servir dans sa nouvelle paroisse, dont les choristes, bien que supérieurement doués et entraînés, n'ont jamais méprisé l'occitan comme moyen d'expression à l'église... Un très vieux curé de St-Denis (Aude), l'abbé Lamilhau, au début du siècle, possédait aussi un recueil de ce genre... Un prêtre natif de ce même village, M. l'abbé Hubert Joulia, curé de Villemoustaussou, nous a signalé quelques noëls occitans qui ne manquent pas d'intérêt... Madame Massios, institutrice honoraire à Montréal - Aude, nous en a donné, entre autres, un chant de Noël qui fait rentrer la toponymie, les noms de famille et l'ethnographie dans le développement d'un thème de Noël, et offre ainsi un intérêt considérable sur le plan de notre passé et de notre histoire locale... Il est aussi des noëls où les deux chœurs se répondent en français et en occitan et

produisent un effet assez surprenant. M. Gibert, à Lauraguel, en connaît un en partie seulement.

Les chants en occitan étaient jadis chose assez courante dans nos églises. Monseigneur G. Boyer, vicaire général du diocèse de Carcassonne, nous a signalé un recueil de ceux-ci, qui est conservé à la bibliothèque de l'évêché : « Recueil de divers chants d'église en vers patois (!), de M. Neric, curé d'Alzonne, 1822, Labau, imprimeur, rue des Orfèvres, Carcassonne ». La graphie de ce recueil n'a rien de commun avec les graphies classiques employées par M. le chanoine Salvat ou l'Institut d'Etudes occitanes ; mais l'intérêt n'en est en rien diminué.

Il se peut que certains recueils se soient strictement spécialisés dans les chants de Noël, que d'autres n'aient accueilli que des cantiques, que d'autres enfin aient accueilli indifféremment les uns et les autres.

Quant à ce qui est des sermons, il s'agit, pour ceux que nous avons pu entendre ou ceux dont on nous a parlé, de sermons de circonstance prêchés au cours du demi-siècle passé par le chanoine Salvat, tous très beaux, très purs de forme, aux effets savamment recherchés et aux images bibliques splendidement sollicités, et au texte servi par une articulation impeccable... Nous avons été heureux d'entendre, le 13 Janvier 1969, un sermon prêché en occitan à Montréal-Aude, sur un thème eucharistique, par Monsieur l'abbé Lamarque, curé de Belpech, tout aussi pur de forme que ceux de M. le chanoine Salvat, mais plus simple, plus direct, et donnant nous semble-t-il, une idée parfaite de ce que devait être jadis, dans les paroisses rurales où la prédication en occitan a dû être la règle, l'homélie demandant à la langue vernaculaire le moyen d'expression clair, net, précis et chaud des subtilités de l'évangile et de l'épître.

Il y a plus d'un siècle, à Montréal-Aude, le curé-doyen Gardel, après 1837 et jusqu'en 1862, a laissé chez nos arrières-grands-parents et chez nos grands-parents la tradition ou le souvenir, relevé d'une pointe d'amusement, d'homélie familières en occitan, dont l'une exploitait le thème suivant : se la trèja ven a descapar, tot lo monde es dins la carrièra ; se la filha sortis de nèit, digus s'espanta pas, tornara trobar lo camin de l'ostal.

Au début et au milieu du XIX^e siècle, l'occitan, chez nous, n'était donc pas banni de l'église paroissiale, et le prêtre, même plus tard au début du XX^e siècle, ne considérait pas qu'il faille tenir pour vulgaire l'emploi de la langue vernaculaire dans ses rapports avec ses paroissiens, ses visites aux vieux et aux malades. Nous serions tentés de croire qu'il n'y avait là qu'une affaire de personne plutôt que de principe ou d'aide accessoirement apportée au ministère par la langue occitane si Mgr Boyer ne nous avait pas signalé qu'encore au début du XX^e siècle les curés de campa-

gne avaient permission de prêcher en occitan s'ils le jugeaient bon, et qu'au Grand Séminaire on s'assurait qu'ils en étaient capables en exigeant qu'à chaque cours d'éloquence un point au moins du sermon soit prononcé en langue « patoise » (!). Notre ami le chanoine Joulia a connu cette exigence au cours de ses études, et les vieux prêtres du diocèse l'ont connue aussi.

Nous avons eu à Montréal-Aude, à partir de 1919, un curé-doyen natif de Ligrailles (Aude), qui connaissait d'autant mieux l'occitan que c'était la langue paternelle et maternelle de sa famille. Il s'en servait avec plaisir, et non sans efficacité, *hors de l'église*, dans ses relations avec ses paroissiens, toutes les fois qu'il estimait pouvoir, par là, sans verser dans la familiarité exagérée ou la vulgarité, rendre plus cordial et plus profitable son contact avec eux. Ce prêtre était bi-lingue, et maniait avec un rare bonheur le français le plus pur et l'occitan le plus savoureux.

* * *

Aucun souvenir ne nous reste des prières personnelles ou familiales dans notre famille, antérieurement à 1900. Chez nos grands-parents maternels, à Villeneuve-les-Montréal, la prière du soir se faisait en commun ; mais tout nous porte à croire qu'elle se faisait en français.

* * *

Après 1900, et vraisemblablement longtemps avant, le catéchisme était enseigné *en français* et, malgré nos soixante-huit ans, je n'ai pas le moindre souvenir de commentaires faits en langue d'oc par le curé ou ses vicaires. Le livre de catéchisme était, après 1900 et longtemps avant, imprimé en français par l'imprimeur de l'évêché Bonnafous, avec permission de Mgr Arsène Billard, alors évêque de Carcassonne. (Il valait alors cinquante centimes et se vendait à l'épicerie). Nous sommes bibliophiles, et assez spécialisés dans l'histoire du Midi ; mais nous n'avons jamais vu proposer en catalogue un livre de catéchisme imprimé en occitan dans les diocèses de Carcassonne, Saint-Papoul ou Alet. Il faut reconnaître qu'un livre de ce genre ne se conserve pas après usage, et est généralement détruit, ou brûlé, ou perdu.

Nous avons bien dit, au début de ce paragraphe, *enseigné en français* et à partir de livres *imprimés en français*. Mais il est hors de doute que, dans bien des villages, le commentaire du texte français était fait en occitan, car le prêtre, conscient plus que quiconque de l'extrême difficulté que représentaient les abstractions de la théologie, même sous sa forme la plus humble, devait sentir qu'en dehors d'une explication directe, simple, généreuse, il n'y avait pas la moindre possibilité pour les enfants de comprendre ce qu'ils lisaient ou ce que le prêtre leur disait, et que cette explication ne pouvait être efficace qu'en langue vernaculaire.

Nous citerons l'exemple de cette catéchumène de l'abbé Hornac, curé de Villeneuve-les-Montréal (le prêtre est mort depuis longtemps, mais la fillette de jadis, devenue femme, vit encore), qui s'obstinait à répéter en toute candeur : « Je vous salue, Marie, pleine d'agasse », car la grâce était pour elle lettre morte. Par contre, elle était à même de comprendre, même si la stricte théologie n'y trouvait pas son compte, une explication du genre de celles que pouvait lui donner le curé de son village, qui, tel que nous l'avons connu, se serait exprimé ainsi : « Notre Senhe l'aimava perque disia pas jamai una messorga, perque èra brava, valenta, pas ardidada, pas rodièra, e qu'avia totas las qualitats : en un mot, èra prena de gracia... « de grâce », coma se dis en bon francès ».

* * *

Nous avons déjà parlé des sermons en occitan tels que nous les avons entendus ou tels que nous les entendons encore. Ajoutons qu'il est infiniment probable que les sermons, tant qu'a duré chez nous le chapitre de la collégiale, ont été prêchés *en français* car le chapitre était de recrutement assez aristocratique et, dans une assez forte proportion, étranger à la population du village. De plus, le français était largement répandu, appris et compris avant 1789 pour qu'il ne fût pas nécessaire de prêcher en langue d'oc. Disons aussi que le même édifice abritait le collège des chanoines et l'église paroissiale, et qu'il est possible, voire même vraisemblable, que les sermons aient été longtemps prêchés en français dans le chœur et en occitan, plus ou moins souvent, dans la nef réservée aux paroissiens. S'il a pu y avoir une différence dans l'emploi des deux langues, nous serions tentés de dire qu'elle tient à une question d'horaire, la langue d'oc convenant plus à la messe de six heures trente, qui était celle des gens pieux ou des petites gens tenues par de pressantes obligations, même le Dimanche, et le français convenant davantage à la messe « haute » des chanoines, à laquelle la paroisse était associée, cette messe haute devenue plus tard la messe « chic », qui, avec les vêpres, et au mépris de toute charité chrétienne, était le moment où trop de fidèles attendaient le prédicateur pour le juger sur son embarras ou la qualité de son français !

* * *

Nous avons parlé plus haut de cantiques imprimés dans des recueils. Il y a eu également chez nous des cantiques dont le souvenir nous est parvenu par tradition orale, et dont les couplets sont pratiquement perdus. Ils étaient composés en occitan, et, comme tels, particulièrement aimés des fidèles ou des pèlerins. Nous tenons de source sûre (notre mère et notre grand-mère maternelle) que lors de la dévotion à Notre-Dame de Prouille, relancée à Prouille (Aude) dans les dernières décades du XIX^e

siècle par les évêques de Carcassonne, Mgr Leuillieux et Mgr Billard, un cantique était à l'honneur au titre du Rosaire. Ce cantique, naturellement, était en occitan, et la Vierge y était appelée Nostra-Dama-del-Chapelet. Ceci nous paraît intéressant, car on peut y voir la preuve que les populations rurales qui accouraient à ce nouveau centre de pèlerinage étaient accueillies par un cantique selon leur langue, leur cœur et leur histoire. Pour une fois, la hiérarchie ne s'était pas trompée et, même animée des meilleures intentions, n'avait pas caressé à rebrousse-poil les plus humbles du troupeau.

* * *

Nous n'avons aucun souvenir de missions prêchées en occitan dans notre collégiale après 1900. Nous ne retrouvons, dans nos souvenirs ou dans les traditions orales que nous tenons de nos grands-parents, quoi que ce soit qui ait trait à de telles missions. Pourtant les Capucins, si l'usage s'était plus ou moins maintenu, n'auraient pas hésité à avoir recours à la langue d'oc, tout moyen honnête de frapper ou d'intéresser l'auditoire leur semblant bon et licite.

* * *

Pourquoi l'usage du français aurait-il été un obstacle à l'évangélisation dans un diocèse comme celui de Carcassonne, dont les paroissiens, à de rares exceptions près, étaient *bi-lingues* même dans les plus petits villages, et comprenaient normalement le français même s'ils l'écorchaient un peu en le parlant ou même s'ils étaient incapables de l'écrire ou peu s'en faut ? Il nous semble qu'on n'a que trop tendance à minimiser les possibilités de culture, modeste sans doute, mais non négligeable, qu'offraient les populations rurales de notre diocèse. Pas mal de vieilles dévotes, que nous avons connues ou dont j'ai entendu parler chez nous, répondaient intelligemment en latin ou même suivaient l'office dans cette langue d'autant plus facilement qu'elles arrivaient à le connaître par cœur ; d'autres, moins douées, suivaient l'office dans la traduction française, et nous ne croyons pas que l'utilité d'une impression en occitan se soit fait sentir chez nous. Nous serions moins affirmatifs pour les parties reculées de l'ancien diocèse de Mirepoix (la Piège) aujourd'hui rattachées à Carcassonne, ou pour le versant sud de la Montagne Noire (St-Denis, par exemple). Mais les gens semblent y avoir été trop pauvres pour que l'impression d'un livre en occitan à leur intention ait pu être payante ou utile. Disons pourtant qu'une traduction du Pater en occitan, œuvre d'un poète Montpelliérain nommé Grevais, figure au Dictionnaire occitan-français de M. L.D.S. (Nismes, 1785), et n'a certainement pas été faite pour le seul plaisir d'être incorporé à ce dictionnaire. Nous croyons que l'usage du français, même s'il a, pour un temps, freiné la possibilité de suivre facilement les offices, a été

un bien. L'usage actuel des langues vernaculaires autres que celles qui sont restées vivantes (basque, breton, catalan, occitan) nous semble n'être qu'une fantaisie, une concession au folklore, un besoin de faire du nouveau à tout prix, qui caractérise, hélas, trop souvent certains éléments du clergé nouvelle vague... et c'est un fervent de la langue d'oc et un correcteur du Collège d'Occitania qui s'exprime ainsi... Par contre, nous vous signalons qu'au petit village de Surba, près Tarascon-sur-Ariège, le chanoine-félibre Joseph Salvat dit la messe et prêche en occitan. Les fidèles répondent dans la même langue, qui est pour eux la langue « maïrale », à laquelle ils sont retournés d'enthousiasme dès qu'ils ont trouvé devant eux un curé capable de faire autre chose que du folklore ou du nouveau à tout prix. Il faut reconnaître aussi qu'à Surba la population paysanne n'est pas encore complètement retranchée de ses racines.

Nous ne pouvons pas donner de précisions chronologiques rigoureuses. Nous ajoutons aux quelques pages qui précèdent la mention du fait suivant : les Sœurs de Nevers, appelées à Montréal par Mgr de Bezons, le Chapitre et les Consuls, s'y établirent en 1762. Une de ces sœurs, employée dans la classe d'asile (c'est-à-dire la plus basse et la plus humble, au mieux la classe de dégrossissage), dût être rappelée à Nevers en 1859 parce que, malgré toutes ses qualités de cœur et d'esprit, n'étant pas du Midi, elle ne comprenait pas ses élèves et n'arrivait pas à se faire comprendre d'elles. Ceci est dit en termes savoureux par ce même curé Gardel dont nous avons cité plus haut le thème de l'homélie sur la truie et la fille de la maison. Oyez plutôt : « La sœur envoyée est entièrement étrangère à l'idiome de la localité. Il lui est impossible de former des élèves qui ne la comprennent pas »... Et M. le Curé de poursuivre en demandant à la Mère Supérieure Générale l'envoi « d'une de vos filles, d'une santé éprouvée, ayant la connaissance, imparfaite si vous voulez, de notre idiome patois (!) ». Ce document nous a été communiqué par la maison-mère de Nevers. Il fallait donc, en 1859, donner une partie de l'enseignement au moins en occitan et comprendre suffisamment l'occitan pour qu'il facilite la compréhension du français dans les explications à donner (acquisition du français et explication du catéchisme).

Nous ajouterons que M. l'abbé Hubert Joulia, curé de Ville-moustausou, mais natif de St-Denis (Aude), est parfaitement qualifié pour donner des renseignements du plus haut intérêt sur les questions ci-dessus intéressant le versant sud de la Montagne Noire. De plus, Mgr Boyer, vicaire général du diocèse de Carcas-

sonne, qui connaît mieux que personne les archives, fort riches, de son évêché, pourrait avoir des connaissances plus complètes et plus précises sur les éditions en occitan. Enfin, Mgr Boyer-Mas (La Seigneurie, St-Jean-de-Luz) possède sur notre région, où il est né, des connaissances qu'il ne se refuse jamais à communiquer. Et finissons en conseillant aux amis de Folklore de répondre directement aux questionnaires de notre chère revue, car c'est d'une juxtaposition des réponses et d'un examen vu sous cet angle que beaucoup de petites erreurs peuvent être rectifiées et beaucoup de notions justes heureusement complétées.

ROGER NEGRE.

Le "Dius oc vol"

Nous avons signalé, dans une petite étude sur les cérémonies et coutumes relatives à la pose de la première pierre, l'importance du rameau vert ou du bouquet fixés à la poutre faîtière lors de l'achèvement du gros œuvre de la maison. Survivance possible du compagnonnage auquel on tenait à garder un caractère secret ? Manifestation visible de la joie des artisans dont le travail vient de se terminer sans mal ? Pourquoi pas ? Et René Nelli voit là, non sans raison, semble-t-il, un *rite d'achèvement* qu'on retrouve dans presque tous les pays du monde, où le commencement et l'achèvement ont été longtemps tenus, et le sont encore parfois, pour générateurs de mal physique, d'inquiétude morale, de malchance, de malheur. Quoi qu'il en soit, une des suites normales de cette mise en bonne place du rameau ou du bouquet est une invitation à payer à boire. Elle est faite au propriétaire de la maison ; et ce dernier y répond toujours avec une générosité qui va de la simple rasade (s'il n'est pas riche ou s'il est, comme on dit en occitan, un « caga-rescaut ») au repas bien arrosé dans le cas contraire. René Ferrasse, artisan menuisier à Montréal-Aude, nous dit avoir connu cette pratique et en avoir profité, pour ce qui relève de sa profession. Les maçons nous ont tenu le même langage, tout précisant que la bonbonne de vin était plus courante que la table mise et le bon coup de fourchette que cela suppose.

Il nous a semblé qu'il serait assez normal de rapprocher de ce qui vient d'être dit la coutume aujourd'hui désuète et presque oubliée du « Dius oc vol », cette fête de la fin des travaux sur le plan du battage des grains. Elle était jadis de pratique courante chez nos grands-parents, à Villeneuve-les-Montréal, et assez courante aussi dans les riches propriétés et fermes de Montréal, et ce jusqu'aux deux ou trois décades qui ont suivi l'armistice de 1918. Nous avons été témoins de ce genre de réjouissance, bien que notre jeune âge ne nous ait pas permis d'y prendre part. Aussi avons-nous essayé de recueillir et de regrouper des renseignements aussi précis que possible dans notre voisinage immédiat et même un peu plus loin : en Languedoc, en Ariège, dans le Tarn, en Rouergue. Nous avons été à la fois déçus et satisfaits par ces coups de sonde jetés au hasard ; déçus parce que la pratique, bien

que connue, n'a souvent rien donné de bien caractéristique ou d'original sur le plan de l'ethnographie, et satisfaits parce que c'est chez nous, dans notre coin du Carcassès, que la glane a été la plus riche.

* * *

Le nom attaché à cette coutume est, chez nous, *Dius -a- bol*, trois mots dans lesquels il faut voir moins un impératif qu'un souhait : Se Dius ba bol. La graphie de cette formule du souhait varie d'ailleurs un peu ; et notre ami le chanoine Salvat connaît aussi « se Dieu oc vol », « se Dius oc vol », « se Dius a vol ». A Rivel, en Kerkorb, il en a vaguement entendu parler ; mais il n'a pu nous donner, pour le sens profond, aucune précision autre que « l'expression de l'au-revoir en fin de travail ». Et si cette *fin* nous dit quelque chose, cet *au-revoir* nous laisse un peu sur notre faim... Adelin Moulis, à Verniolle (Ariège), connaît lui aussi le refrain que nous lui avons proposé pour piquer sa curiosité et aider sa mémoire. Mais il ne va pas plus loin... F. Gardi, de la revue « Viure », que nous avons contacté pour la région de Montpellier et Nîmes, ignore, comme d'ailleurs Mistral, tout à ce sujet, du moins sous la forme qui nous intéresse, car il nous en aurait avisé... Le chanoine E. Nègre, professeur à l'Institut Catholique de Toulouse, connaît la coutume du repas, moins pour l'Aude que pour le Tarn. Elle était jadis vivante sous le nom de Dius oc vol à Arfons, où on l'appelait la *solenca* (1), à Roquecourbe la *proferta* (2), à Rouairoux et Aiguefonde la *coferta* (3), à Gigonet la *acabaira* (4), à Belcastel la *palhada* (5), à Najac et Savignac, dans l'Aveyron, la *barbarossa* (6), toujours au sens de « grand repas en fin de travaux »... Enfin, un correspondant de l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux connaît, en Rouergue, la coutume du repas et le refrain dont il va être question. Il les connaît, sans plus... D'autre part, le dictionnaire de Louis Alibert cite le Dius oc vol pour Castres et le Quercy, mais le dictionnaire de Boucoiran et le Trésor du Félibrige, de Mistral, et le vieux Dictionnaire Languedocien-Français par M. L. D. S. (Nîmes, MDCCLXXXV) l'ignorent. Il est certain que ces trois mots ne sont pas le simple équivalent de festa, fête familiale, fête patronale, au sens où l'on dit par exemple : per la tiu festa... ou : per la festa... ou encore : farèm festa quand lo gojat tornara del servici.

* * *

Comment se présentait notre Dius oc vol, qui fut plus vivant que partout ailleurs dans notre cher petit coin du Carcassès ? Les témoins oculaires et les participants sont encore nombreux autour de nous, et il n'y a, dans ce qui va suivre, aucun élément de fantaisie.

On activait le travail du dernier jour au point qu'il se déroulait sur un rythme frénétique. La sueur ruisselait (« cada pel fasia sa gota »), les gerbes volaient de fourche en fourche et s'empilaient devant les « copairas », les femmes qui tranchaient le lien et servaient l'« enfornaire » ; la batteuse « s'engargasava » et se soulageait enfin en borborygmes sourds et puissants, tandis que les travailleurs disaient : « Nos donaran pas solament lo temps de pissar ». Et c'était vrai, ou peu s'en fallait. Mais ils étaient récompensés le soir, à la tombée de la nuit, par un repas pantagruélique servi sous le hangar, ou dans la charretière, ou sur l'aire enfin libérée, mais assez loin des « palhèras » par crainte des cigarettes. C'était l'heure du cassoulet de tradition, avec force saucisse et force salé, force volailles, parfois des gigots, du vin à discrétion tiré des bonbonnes ou des « justes », ou encore de ces énormes bouteilles dites d'un « quarton » que nous avons précieusement conservées ; et enfin le brûlot, ce sucre en pain cassé au maillet à même la « grésala », fondant sous la morsure de l'alcool enflammé et distribué à la louche dans les gros gobelets avidement tendus... Un spectacle à ne pas manquer, où chacun des convives mettait tout son entrain, mangeait souvent plus qu'il ne pouvait, jetant parfois sous la table des morceaux auxquels il avait à peine touché, rôtaient bruyamment (un rot tirat de lènc) comme le voulait une très ancienne forme de politesse, pour rendre hommage à la libéralité du « mèstre de la borda »... et chantait !

Oui, chacun chantait, chantait obligatoirement, comme le voulait la tradition, mais pas n'importe quoi. Si, à la rigueur, le français était toléré au début, c'était en parent pauvre, sous forme de lieux communs et de banalités, tels que :

A vingt ans, mon père me donna femme ;
Six mois après, ma femme me quittait.
Alors, j'ai pris la bouteille pour femme,
Et j'ai juré de ne plus la quitter !

ou encore :

Les voilà, les enfants sans souci !
En l'honneur du patron,
Que saute le bouchon,
Et buvons à la santé
De l'honorable société...

Tout cela était abominablement plat. De toute évidence, l'auteur n'avait pu tirer qu'un maigre parti de sa médiocre connaissance du français ; le chanteur ne s'était pas montré plus expert que lui, gêné par des cadences qui lui étaient peu fami-

lières. Mais notre cher occitan méritait mieux. Il avait sa chanson à boire bien à lui, qui arrivait à son heure, ni trop tôt ni trop tard, qui partait d'une constatation hypocritement inquiétante et d'une apparente résignation (nous nous ruinerons si nous y allons de ce train) mais triomphait par les mots, par le ton, par les coups frappés sur la table, sur un rythme parfait, avec une énergie à faire sauter les verres et à féler la vaisselle... et finissait par un vibrant appel à de nouvelles libations :

S'aiceste temps contunha
B'acabarem tot,
B'acabarem tot,
Li bious e la pecunha,
Carretas e tot !
Carretas e tot !

.....

Un cop, dos cops,
Gara qu'es pas gaire !
Tres cops, quatre cops, cinc cops,
Gara qu'es pas trop !

.....

Et de conclure par ce que tout le monde savait et attendait :

E tant que farem atal
Mila Dius, cromparem pas la borda,
E tant que farem atal,
Mila Dius, cromparem pas l'ostal !

Tout cela était beau, net, franc, d'une sonorité merveilleuse : le vrai poème que le pauvre bougre tirait du tréfonds de lui-même, lui qui savait ce que c'est que travailler, serrer de plusieurs crans la ceinture, se réjouir, manger et boire à satiété quand l'occasion lui était offerte. Chose incroyable, il tirait de la joie d'un labeur écrasant, la chantait sans fausse honte, sans flagornerie, ne détestait pas par principe un patron qui, s'il tirait trop grand profit d'une dernière journée de travail prolongée plus qu'il n'eût convenu, savait tout de même se montrer reconnaissant... Et que nous importe alors de savoir si, comme le rapporte, pour Carmaux, un ami du chanoine Nègre, on a pu d'abord se contenter, dans notre région, d'une sorte de proverbe : « Totjorn la vielha crida : e tant que farem aital cromparem pas la boria », ou si, à Montréal surtout, on a brodé sur le thème très simple et très pur de cette vieille qui avait bon dos, qui enchâssait dans un excellent « reproverbi » les points de sagesse paysanne qui lui plaisaient particulièrement et les faisait entendre, même au risque de jouer un peu les Cassandra ? Nos vieux ont agrémenté, semble-t-il, un refrain bien connu d'un couplet qui l'est moins (le retrouver n'a pas été chose facile !) et nous avons inséré, comme

il se devait, entre l'un et l'autre des quatre vers qui comptent les coups à boire, faisant un tout débordant d'une sève généreuse, où l'on voit les bœufs, les charrettes, la pécune gaillardement sacrifiés au plaisir un peu païen du « Cueillons l'Heure » tel que pouvaient le concevoir des gens qui, pour une fois, oubliaient ce qui les attendait le lendemain : la gêne, les haricots « al gran de la sal », la piquette, et réussissaient à vivre intensément... Hélas ! Si la machine a créé du profit, elle a tué les harmonies de la campagne et les sains plaisirs de base d'une vie rurale que nous ne reverrons plus !

ROGER NEGRE

Montréal, 20, Février 1969.

(1) solenca : peut-être de solere, avoir coutume, la fête coutumière de la fin des travaux ? Plus vraisemblablement dérivé de solaç, lui-même dérivé de solacium, réconfort, fête, divertissement. Van Gennep, dans son Manuel du Folklore Français, tome I, n° 6, page 2691, donne une autre source intéressante : « Dans la Lozère, à St-Chély, lorsque les batteurs au fléau avaient fini de battre la dernière gerbe, dite solée, ils frappaient à grands coups l'aire vide pour que le patron leur donne des « bougnettes » et un bon repas bien arrosé de vin ».

(2) profërta : Alibert indique l'étymologie fort vraisemblable : pro + ferre, offrir, la fête qui est offerte.

(3) cofërta : de confertio, j'entasse. Les choses entassées, les offrandes. Le chanoine Nègre a relevé dans les Statuts Synodaux de Carcassonne (1270) : « Confertas fugiant clerici et convivium nuptiarum ».

(4) acabaira : le repas qui achève, clôture, couronne une série de travaux pénibles.

(5) palhada : la fête de la paille (la partie prise pour le tout). Dans la vallée d'Aude, où nous étions allés échanger des haricots contre du vin en période de guerre, les paysans qui nous avaient accueillis nous avaient dit qu'il allaient garder notre bon vin pour la « paille », c'est-à-dire la récolte des foins et des céréales.

(6) barbarossa : le menton rougi par le vin ? Pourquoi pas, après tout ? Le mot est joli, parfaitement évocateur de la valeur qu'il veut mettre en relief. Barbarossa, en provençal, avec la même possibilité d'évocation, est le rouge-gorge. De la même sève, semble-t-il, que le « pot-ichut » ou « porga-most » chez nous.

Et, au risque de sortir un peu du sujet, nous ne pouvons pas résister au désir de faire une digression, à l'intention de ceux de nos lecteurs qui connaissent toujours l'occitan et qui ne se sont pas encore coupés de leurs racines.

Van Gennep, citant Raymond Escholier, écrit dans son Manuel du Folklore Français (tome I, vol. 6, p. 2703) : « Les repas sont

plantureux pendant le battage : les haricots forment le plat de résistance, mais chacun reçoit en même temps un morceau de confit d'oie. Les salades de tomates crues et de poivrons circulent à la ronde... Tard dans la nuit, on entend des galopades, des rires, des refrains, des appels et de longs cris... Ce sont ceux du battage qui se retirent ».

Tout cela est bel et bon, et donne au lecteur qui ne connaît pas l'occitan une idée de ce que nous venons d'étudier et d'évoquer. Mais imaginons une sorte de transposition dans la langue et la verve de Mir, ou d'Estieu, par exemple. Voici à peu près ce qu'elle donnerait :

...Dins l'estre del trabalh, i a quicon de cambiat que tornara pas jamai : lo plaser, las cansons, la joïa d'esse ensemble per festejar aprèp lo cop d'aï. Lo darrièr jorn de las batesons, las garbas volavan, lo batur s'engargassava, e lo ser.. Aï, lo ser ! Qu'unis gisclets quand, a la taula jost lo lengart, entre un tros de pol e un filet de tiron e qualquas bravas siètadas de cassolet, una man peluda e negra coma lo pecat s'avançava per vese se, per azard, los cotilhons èran pas veuses d'un pareil d'ancas... E la canson ? M'en soven coma s'era aièr :

S'aqueste temps contunha,

B'acabarem têt...

Los joves, las jovenas èran pas gaire pressats de tornar prene lo camin de l'ostal, e los vièlhs tiravan mal a digestir lo tibet de monjas denscendudas de lis... E aquela flaira que passava sus la borda quand cadun se retirava ! Los farons, qu'an totjorn una tripa de doberta, èran aqui, cap levat e aurelhas naut-quilhadas, lo nas rufit per saber ont tombava la manna ! E tard dins la nèit s'aussissia... ço que pensats, ço que dirian las brandas se podian parlar...

.....

Nous pensions n'avoir plus rien à dire sur ce que nous serions tentés d'appeler le chant bachique de notre Dius-oc-vol quand nous avons reçu d'un de nos amis du Bulletin de l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux, qui signe Marc Dugaure, une réponse digne d'intérêt. Il s'agit d'un cas, assez courant, d'utilisation d'un air ou d'un rythme connu, grâce à des couplets et des refrains nouveaux, sur un thème politique ou un point d'actualité. Voici ce que nous dit M. Marc Dugaure :

Je ne connais pas, de la chanson languedocienne assez connue, d'autre strophe que celle que vous citez... strophe qui, après tout, est peut-être la seule... Mais je viens ajouter à ceci une variante que je trouve assez émouvante ? Sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Pau, j'ai quitté cette ville pour le front avec mon régiment au début d'Août 1914. Par suite du recrutement régional, mes soldats étaient — mis à part un certain contingent

de Basques — des Béarnais, Bigourdans, Landais et autres gascons. Transportés (seulement vers le 25 Août) au sud-ouest de Charleroi, puis obligés de reculer, nous fîmes la retraite certainement la plus longue de l'armée française, puisque nous étions à l'aile marchante. Au-delà, vers l'Ouest il n'y avait que les Anglais, quand ils y étaient, parce que leur position était le plus souvent en échelon refusé... Donc, retraite du sud-ouest de Charleroi au nord de Provins, à Voulton. Et là, au petit matin, ordre de faire demi-tour et de « marcher vers le nord ». C'est donc au cours de cette ré-avancée vers les Allemands et le danger, que j'entendis certains de mes soldats chanter derrière moi ceci, trouvaille de quelque loustic :

Ran que harèm atau
Nam, ne tournarem pas a Tarbes,
Tam que harem atau
Nam, ne tournarem pas a Pau.

Bien entendu, je cite le texte gascon, où les *al* du languedocien deviennent des *au*, les *f* des *h*, etc... J'aimerais que ceci ne tombât pas dans l'oubli... Pour ce qui dépend de lui, Folklore, sur ce point, aura fait le nécessaire.

L'ours dans le Folklore Audois et Pyrénéen

De tous les animaux qui peuplaient autrefois nos contrées, l'ours est peut-être celui qui a laissé le plus de souvenirs, de légendes, créant ainsi un ensemble folklorique incontestable d'une extrême richesse.

Il est à présumer que nos lointains ancêtres, habitants des cavernes impressionnés par le voisinage de ce plantigrade marchant sur deux pattes comme l'homme, grimpant aux arbres, se servant des pattes de devant comme d'énormes bras, et ça doué d'une force extraordinaire, aient pu le considérer comme un être mystique dont l'on pouvait solliciter la protection, ou craindre la colère. De là, la légende du dieu Ours qui semble avoir bien existé dans notre région.

Le seul conte de Joan de l'Ours en est une preuve. Comme l'Héraclès des Grecs, ou l'Hercule des Romains qui fils de Zeus ou de Jupiter, pouvait accomplir des tâches surhumaines, Joan de l'Ours, fils de l'Ours et d'une paysanne, accomplit des tâches qui, si elles n'ont pas la renommée de celles d'Hercule, n'en sont pas moins surprenantes. La différence avec celles d'Hercule, provenant sûrement du milieu où elles ont pris naissance. Valéry Bernard, dans la Légende d'Esclarmonde, reprend le même thème : la Joana enlevée par l'Ours, donne naissance à Joan de l'Ours, lequel, après de multiples exploits, s'ensevelit dans la Terre.

A deux reprises j'ai mentionné des Contes pouvant se rattacher à l'Ours. L'ome salvaje e la lait (l'homme sauvage et le lait) paru dans Folklore, 2^e année, février 1939, l'on peut remarquer que la nature de l'homme sauvage, entièrement velu ressemble à celle d'un ours. Une autre fois, l'Ours de la Serra (l'ours de la montagne) paru la 7^e année, N^o 3, Automne 1944, il est uniquement question d'un Ours, mais d'un ours qui semble être le roi de l'endroit, à moins qu'il n'en soit la divinité.

A propos de « salvaje », Juliette Dissel, me disait un jour, que lorsqu'elle était enfant, et qu'elle allait dans les bois aux alentours d'Issel, ses parents lui recommandaient de faire un fagotin de bois qu'elle laisserait à la forêt pour le « Salvaje ». Lui ayant demandé qui était le « Salvaje », dans son esprit, homme ou bête ; elle me répondit : *lo Salvaje, oc sabi pas, diguen 'a pas jamai vist, es atal* (le Sauvage, je n'en sais rien, personne ne l'a jamais vu, c'est comme ça).

Une autre histoire où il est question d'un ours et d'une femme, parue dans Folklore, 6^e année, N^o 1, avril 1943 : la Folle de Montcalm, où il est question d'une femme vivant avec un ours et que les gens du pays désignent comme folle.

On raconte aussi pas mal d'histoire au sujet de la rencontre de l'ours avec l'homme. Si pour un homme sans armes le fait de se rencontrer avec un ours n'a rien d'engageant, il paraît que si l'on continue son chemin sans avoir apeuré, ou de le braver, celui-ci se détourne sans attaquer.

L'ours est aussi un animal qui s'apprivoise facilement et est assez docile. Avant la guerre de 1914, il ne se passait pas un mois sans la visite d'un montreur d'ours. Si nous entendions le battement caractéristique d'un tambourin, nous accourions et quand il y avait assez de monde, l'ours se levait sur ses pattes de derrière et se mettait à danser d'une manière gauche qui nous amusait beaucoup, et pour terminer le salut militaire. A côté de chez nous, il y avait un gros amandier, il arrivait quelquefois que quelqu'un dans l'assistance offre un franc au montreur pour qu'il fasse grimper l'ours à l'arbre. L'on mettait une rallonge à la chaîne de l'ours, et celui-ci grimpeait sur l'arbre; il en redescendait au commandement sans se faire prier.

Entre les deux guerres, les visites se sont espacées, pour disparaître complètement. Je crois que le dernier est passé en 1938.

Connaissez-vous la Chanson de Prades, Ariège ? Elle nous a été chantée plus d'une fois par les vandangeurs de Comus. Comus et Prades sont limitrophes. Dans cette chanson, il est fait allusion à une bévue (vraie ou fausse) des chasseurs de Prades, qui, ayant vu des traces dans la neige crurent qu'il s'agissait d'un ours. Partis en nombre ils virent les traces se rapprocher d'un fourré, et entendant remuer, ils firent feu. L'on entendit un grand cri, mais que vit-on ? Au lieu d'un ours, un veau. *Abian prés un bedel per un ors* (ils avaient pris un veau pour un ours). Je ne vous dis pas l'effet que produit cette chanson.

Il est à noter aussi que l'on peut préjuger du temps selon le comportement de l'ours. Etant un animal hibernant, il s'enferme dans la caverne avant les premiers froids, vers le 11 novembre. Si on l'aperçoit après, c'est qu'il fera encore un temps relativement doux. Au printemps, il commence à circuler vers le 25 mars ; mais attention, la légende dit ceci : s'il fait beau le 25 mars, l'ours sort devant la caverne ; il regarde le temps ; il rentre et ressort en portant la paille sur laquelle il couche, pour la faire sécher en prévision du mauvais temps. Conclusion : s'il fait beau le 25 mars, nous risquons d'avoir une période de mauvais temps ; par contre, s'il fait mauvais ce jour-là, c'est un heureux présage. Que penser des innombrables ours en peluche qui, dès le plus jeune âge, font

la joie des tout petits. Pourquoi l'ours plutôt qu'un autre animal ? N'y a-t-il pas là une survivance, remontant du fond des âges, tendant à mettre les enfants sous la protection du dieu Ours ?

Quand on dit de quelqu'un : *es coma un ors* ; il est comme un ours, c'est qu'il n'est pas d'humeur facile ; si l'on dit : *es fort coma un ors* ; il est fort comme un ours, c'est qu'il est costaud ; si l'on dit : *sembla un ors mal esculhat*, il ressemble à un ours mal léché, c'est qu'il est un peu dépenaillé. La liste de ces expressions pourrait être prolongée.

J. MAFFRE.

Glanes - Compléments - Bibliographie

Sur les pratiques de Bouviers

Dans un article publié par Folklore (Pratiques traditionnelles de bouviers et de bergers, n° 130, été 1968), M^{me} Brissaud se demande quelle peut être l'origine du nom de *Belisa* « que porte une vache dans chaque étable dans la région de Vabre, Brassac et Lacaune ».

Nous avons interrogé les vieilles gens de Montréal-Aude, et parmi ces personnes, celles qui ont travaillé avec des bœufs, des chevaux, des vaches jusqu'au jour où le tracteur a sonné le glas du labour tel qu'il s'est pratiqué chez nous pendant des siècles et tel que les peintres du Lauragais et les écrivains en ont fixé l'image.

Il nous a été répondu que *Belisa* (prononcer *Beliso* en occitan) était, parmi tant d'autres, le nom donné à des vaches et des juments de chez nous. Nous savons, d'autre part, que ce nom était assez fréquemment employé aux confins de l'Ariège.

A notre avis, il ne faut voir là aucune étymologie compliquée. Il faut, tout simplement, remonter à la racine provençale et occitane *bel* (pluriel *beli*, *belis*, avec *baus* au cas régime) qui ont donné d'ailleurs en français *bel*, *beau*, *beaux*.

Belisa n'était pas seulement, dans nos parages, la plus belle vache de l'étable, ou la jument préférée (Polida, son équivalent dans la région de Nîme, revue Viure, n° 8, Polida = Bèla), La Cavala, par Elisa Gracia, mais aussi un nom commun : *Belisa*, *belisas*, une belle chose, de belles choses. Si nous n'oublions pas qu'au XVII^e siècle Belise fut un personnage des Femmes Savantes, ce nom occitan ne peut guère nous étonner, pas plus d'ailleurs que le diminutif de la racine *bela* : *belon* (prononcer *bélou* en occitan), qui était le nom donné aux oies qu'on « gardait » jadis le long des chemins : *bèla*, *belota* (prononcer *belo*, *beloto*). Paul Vialar, dans la Grande Meute, donne le nom de Tantbelle à la plus belle chienne du maître d'équipage, et le diminutif *Belou* était connu dans nos campagnes, au temps de nos grands-mères, pour les personnes. Une de nos voisines était connue sous le nom de Marie Belou. S'il faut voir là une contraction d'Isabelle (*Isabelou*, *Belou*

en occitan parlé) remarquons que nous sommes toujours ramenés à la même racine, à la même origine, l'adjectif provençal ou occitan *bel, bela*.

S'il faut remonter à *Belisena*, qui, par contraction, aurait donné *Belisa*, ce qui nous paraît hasardeux, tout nous porte à croire que cette Astarté Celtibère (nous laissons à la romancière H. Closs la responsabilité de cette affirmation) n'a guère laissé de trace dans les proverbes folkloriques de la campagne Lauragaise, pour ce qui touche aux bêtes de trait ou de labour, car on disait seulement, quand le temps, les taons ou le caprice rendaient les bêtes difficiles à tenir : « *Le diable es a las vacas* » pour le troupeau, et simplement, au singulier, en faisant appel à l'incongruité verbale si chère aux vieux de chez nous : « *Aquela borrica de vaca !* »

Pour conclure, nous dirons que si nous estimions devoir retrouver *Belissena* dans le monde animal, nous nous attendrions à ce que ce fût dans le monde des boucs et des chèvres, si chers à la magie et à la sorcellerie. Par contre, nous le retrouvons sans aucun doute dans le nom de certaines grandes familles occitanes de jadis, à Cailhavel, à Montréal, dans la Montagne Noire, où les De Bellisen ont vécu et fait souche. Napoléon Peyrat et la romancière Hannah Closs croient dur comme fer à ce qu'ils appellent les fils de Luna. Mais cette digression ne fait que nous écarter, à notre sens, de *Belisa*, au lieu de nous ramener à ces vaches auxquelles M^{me} Brissaud a consacré, et consacrera sans doute encore, plusieurs articles pertinents et fort documentés.

R. NÈGRE.

Rites accompagnant la naissance

Quelques compléments à l'article de M^{me} Brissaud concernant les rites accompagnant la naissance.

Dans la partie occidentale du diocèse de Carcassonne, la première sortie de la femme après l'accouchement avait pour but de se rendre à l'église pour les prières et le rite des relevailles, usage aujourd'hui abandonné. C'était, ni plus ni moins, une cérémonie de purification, qui avait été précédée du baptême de l'enfant, auquel la mère n'assistait pas, car la hiérarchie tenait absolument à ce que ce baptême ait lieu le plus tôt possible après la naissance. On appelait cela « sortir ». Après quoi, la vie reprenait normalement son cours... En Languedoc aussi, le bouillon de poule donné à l'accouchée était une tradition intangible qui durerait encore si les accouchements ne se faisaient plus qu'en clinique ou en maternité. Mais, si sacrifice il y eut jadis, ceci se perd dans la nuit des temps, car nos mères, nos grands-mères et arrière-grands-mères ne voyaient dans le bouillon de poule de l'accouchée que la panacée succulante qui « remontait » la Jacenta », autrement dit la jeune mère. On choisissait, pour la circonstance, une « belle » poule. Notre vieil ami le barbier, qui est un écho précieux des usages de jadis, nous a dit pourquoi on choisissait la poule. Il n'y avait de boucher que dans les gros villages. Le commun des mortels achetait rarement de la viande, à cause de l'éloignement des boucheries, de la longueur des trajets qu'il fallait faire à pied, et le plus souvent aussi et surtout à cause de l'impécuniosité des travailleurs de la campagne. Des poules, il y en avait dans toutes les fermes ; et si on la choisissait belle, c'était pour qu'elle put faire un grand pot de bouillon, d'où on tirait le plus longtemps possible. Les autres animaux de basse-cour, lapins et canards, auraient donné un bouillon d'une moins grande finesse... Trois autres observations faites en Ariège, dans le Narbonnais et le Carcassès, mais qui ne tiennent plus aujourd'hui qu'au passé, un passé bien révolu : laver l'enfant avec son urine pour le fortifier, lui laisser la crasse sur la tête de peur qu'il prenne froid, et le coiffer, dès la naissance, d'un bonnet appelé « coufet », dont l'usage ferait sourire aujourd'hui les femmes dont les grand-mères ont travaillé à Montréal dans un atelier spécialisé dans cette coiffure d'enfant.

ROGER NEGRE.

STÈLES DISCOÏDALES

(Folklore n° 130)

Si nous laissons de côté les deux discoïdales encastrées dans le mur, de part et d'autre de l'entrée, au cimetière de Lavalette, et qui ont fait l'objet d'une étude fort documentée (n° 127), il est un certain nombre de discoïdales qui, dans la région, méritent d'être citées.

VILLESISCLE (AUDE) :

1°) Au cimetière, à l'entrée, à droite.

Quatre branches égales, croix taillée sur les deux faces. Très bon état de conservation. A rapprocher, comme travail et disposition, d'une discoïdale de Montréal dont il va être question. Bien placée, la grille n'étant jamais fermée à clef, et le cimetière étant à l'écart du village, pour tenter un... amateur!

2°) A la sortie du village, au sud et au croisement de deux chemins, dont l'un conduit au moulin.

Cette croix nous a été signalée par un habitant du village comme la croix de Madame Tell? Quatre branches égales légèrement évasées; joli travail d'artisan, avec un effort, fruste mais non sans valeur, sur le plan de la décoration. Il est regrettable que le ciment qui a servi à la sceller au socle soit d'une couleur abominable. Il semble qu'on se trouve, ici, devant un effort louable pour sauver, par emploi, une vieille discoïdale, car l'ancienne croix, en fer, très fruste, a été conservée et se trouve encore devant le socle.

3°) A peu de distance du village, à l'embranchement du chemin qui conduit à La Forçate, une croix à quatre branches égales, du même type que celle dont nous venons de parler, très belle et bien conservée. Signalée par M. Hyvert au Casier Archéologique. Elle se trouve au pied d'un très grand arbre. L'ensemble est vraiment beau à voir, en dehors de toute considération d'archéologie.

FONTERS-DU-RAZES (AUDE) :

Au cimetière qui jouxte l'église St-Christol, vers le milieu de l'allée centrale et du côté gauche.

Une croix non discoïdale, mais que nous signalons tout de même parce qu'elle nous a paru très curieuse. Quatre branches égales, mais dans un carré aux bords arrondis. Une discoïdale se

trouvait dans le même cimetière, fort à l'écart du village et des fermes avoisinantes. Etant assez légère, elle a tenté un... visiteur, et tout porte à croire que la croix carrée n'a pas été... empruntée... elle aussi, à cause de son poids.

MONTREAL-AUDE :

Deux discoïdales, dont une taillée sur les deux faces et rappelant celle de Villesisclé (cimetière). Elles proviennent du cimetière de Notre-Dame de Valtravers, en bordure du Rébenty, et ont été données à M. Nègre par leurs propriétaires. A signaler aussi que l'ancien fermier du domaine de Fontcarrel, jouxtant l'ancien cimetière de St-Pierre de Rébenty, M. Coux, nous a affirmé que vers la fin du siècle dernier, lui et son père avaient vu des quantités de « croix rondes » dans cet ancien cimetière. A les en croire, beaucoup auraient été utilisées comme bornes. Les autres ont été, vraisemblablement... empruntées !

Une belle discoïdale en beau matériau blanc, quatre branches égales, état parfait de conservation, encastrée dans le mur de brique qui surplombe le jardin de la maison de feu le docteur Louis B. Cros. Elle provient, vraisemblablement, de l'ancien cimetière Notre-Dame de l'Amellié, à moins de cent mètres de l'endroit où elle a été employée.

PEXIORA (AUDE) :

Nous n'insistons pas. Les discoïdales, très nombreuses et toutes très belles, sont connues et admirées de tous, fort judicieusement groupées devant la porte de l'église paroissiale.

PLAVILLA (AUDE) :

Nous citons simplement, car cette croix extraordinaire n'est pas une discoïdale. Elle n'assemble pas moins, dans une même pierre taillée, de quatre croix à branches égales, et une croix latine peut-être taillée assez tard par souci d'orthodoxie.

FANJEUX (AUDE) :

Sur la place, à l'entrée du pont.

N'est discoïdale qu'en apparence. Il s'agit d'une croix de Toulouse à quatre arcs de cercle non boutonnés, et décorée de l'agneau passant et de la main bénissante...

ROGER NEGRE.

ENQUÊTE

1. Y avait-il (ou peut-être y a-t-il encore de nos jours) des bergers dans votre pays ?
2. a) La tradition orale nous indiquait (indique-t)-elle que ce berger possédait (possède) une certaine vertu magique ?
 - b) S'il y avait (a) des contes et des légendes autour de ce berger, fut (est)-il raconté qu'ils :
 - savent voler dans l'air ;
 - possèdent des grimoires et les emploient. Dans quel but ?
 - agissent comme les sorcières, c'est-à-dire qu'ils emploient leur vertu magique dans le sens négatif.
 - agissent pour le bien des gens, s'ils demandent leur aide (p. ex. afin de guérir des gens ou des animaux : prédire) ?
3. Ces bergers-magiciens étaient (sont)-ils des étrangers ou des autochtones ?
 - a) S'ils étaient (sont) des étrangers :
 - d'où venaient (viennent)-ils ?
 - depuis quand s'y sont-ils fixés ?
 - b) S'ils étaient (sont) des autochtones :
 - ont-ils toujours pu exercer la magie ?
4. Pouvez-vous me noter quelques notes bibliographiques (des articles détaillés ou des œuvres seulement) concernant la bergerie dans votre pays ?

S.v.p. à renvoyer à : Prof. Dr K.C. Peeters, Seminarie voor Volkskunde, Blijde, Inkomststraat 5, Leuven (Belgique).



